



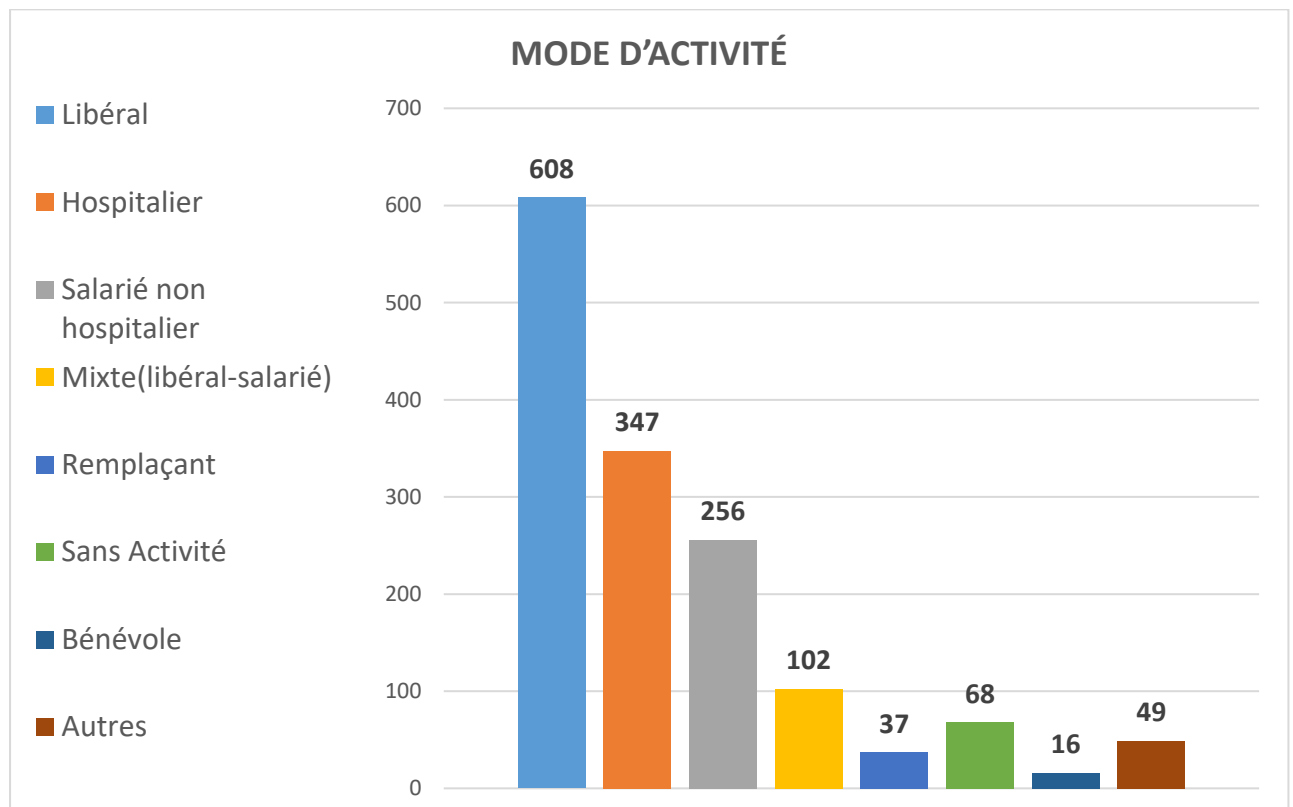
Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous vous présentons les résultats de l'enquête réalisée, avec les médecins inscrits au tableau de l'Ordre de Seine Saint Denis, suite à l'épisode de pandémie COVID 19 du printemps 2020. Nous avons aujourd'hui près de 1500 réponses au questionnaire et plus de 400 commentaires de retours d'expériences vécues sur le terrain pendant cette période.

Merci à nos confrères pour cette mobilisation conséquente, aux conseillers et aux professionnels qui ont contribué à ce travail et dont l'idée a été initié par le CDOM 75. Nous pourrions sûrement joindre les réponses de plusieurs départements Franciliens pour réaliser un comparatif.

Nous n'oublions pas que cinq de nos confrères en activité sont décédés du COVID pendant cette période dans notre département. Ils restent dans nos mémoires.

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ANONYME :

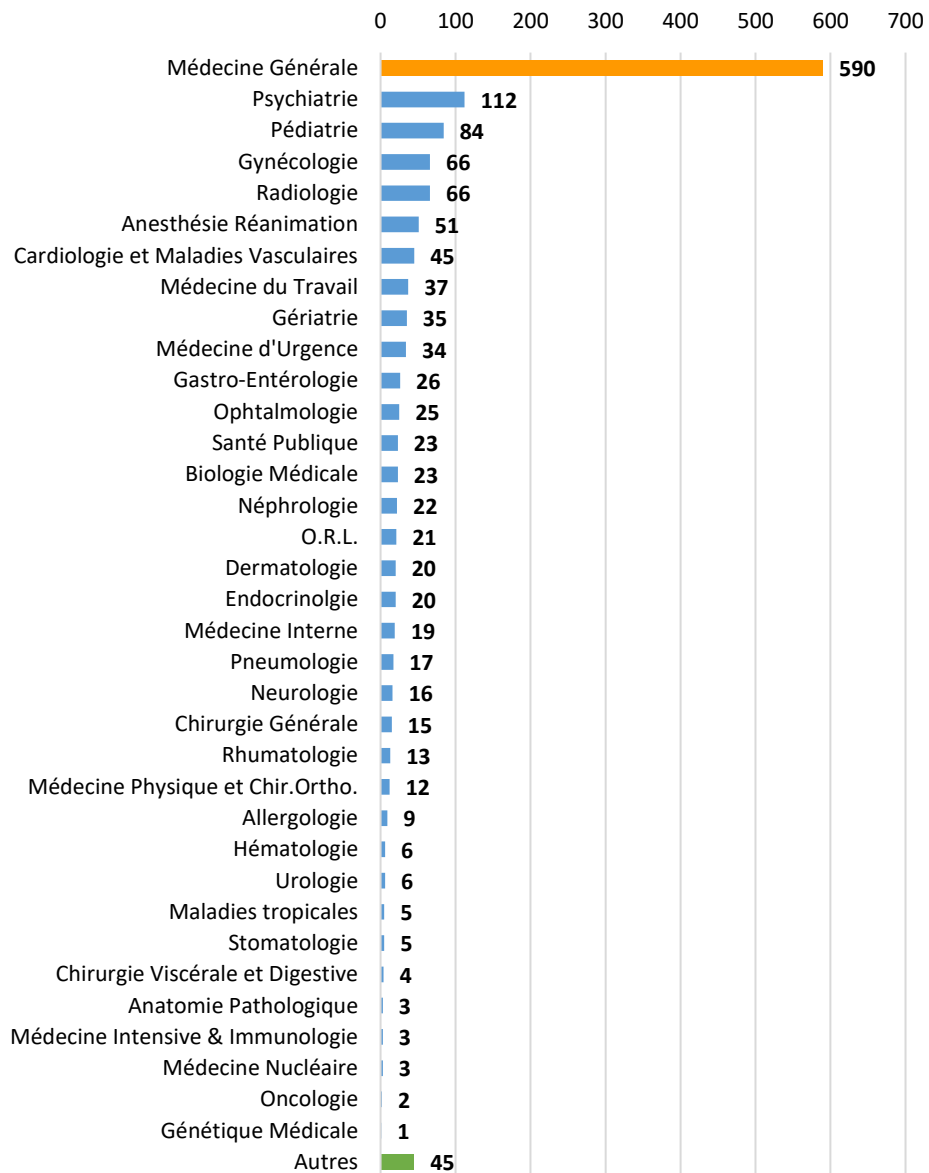


Autant de réponses des libéraux que des salariés.

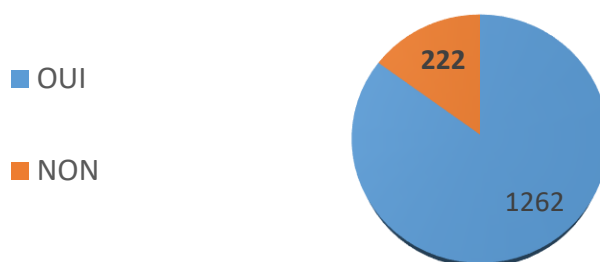
Tous les modes d'exercice se sont exprimés.

Pratiquement, toutes les spécialités sont représentées.

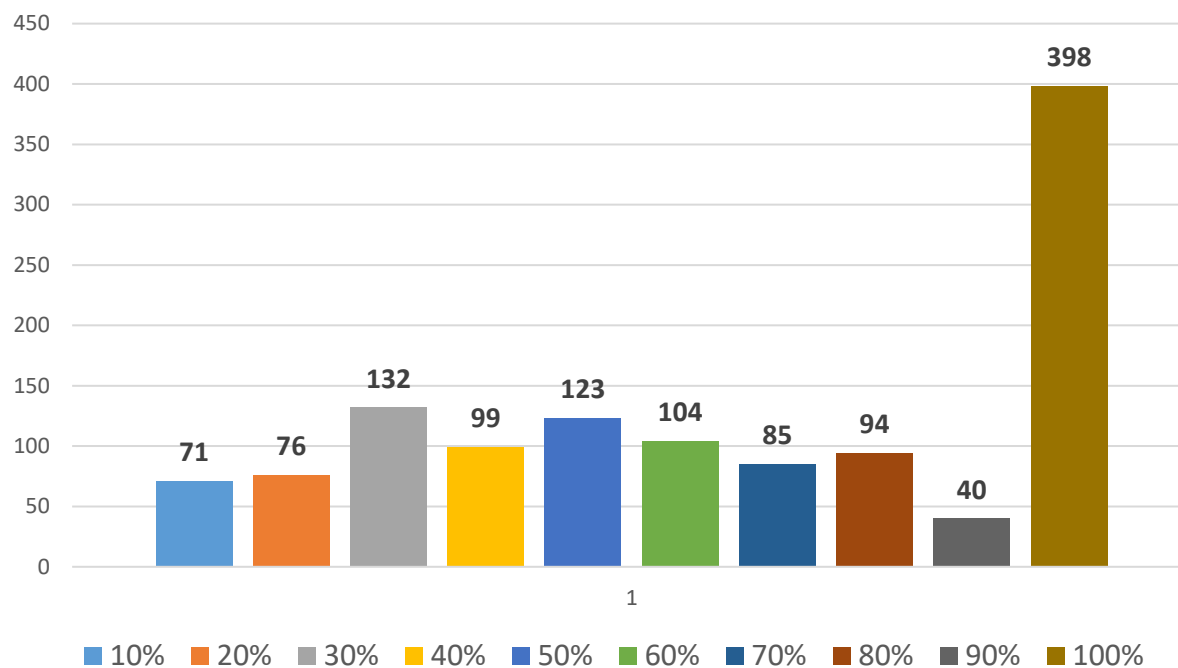
## SPÉCIALITÉS MÉDICALES



## AVEZ-VOUS EXERCÉ DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT ?



### POURCENTAGE D'ACTIVITÉ DU 16 MARS AU 30 AVRIL 2020 PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE DE 2019



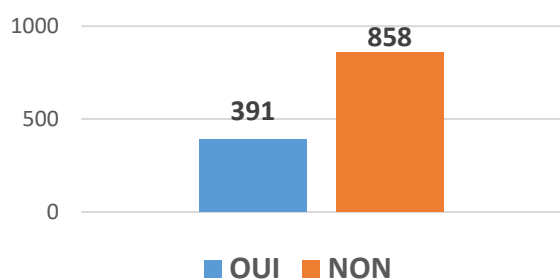
On observe que :

→ 85% des praticiens ont poursuivi leur activité avec d'importantes disparités de volume d'actes, parfois avec une surcharge de travail.

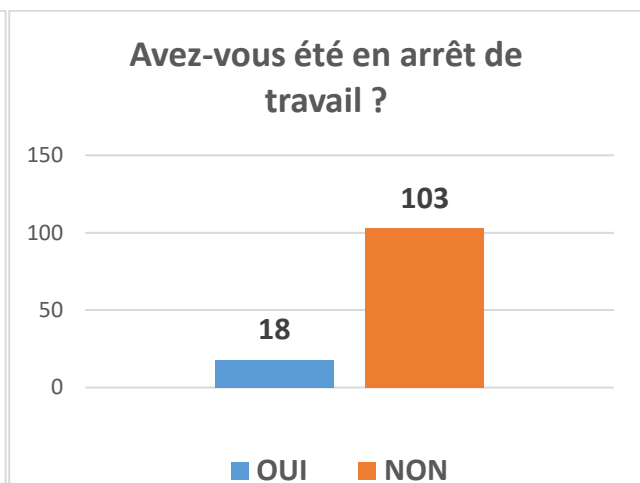
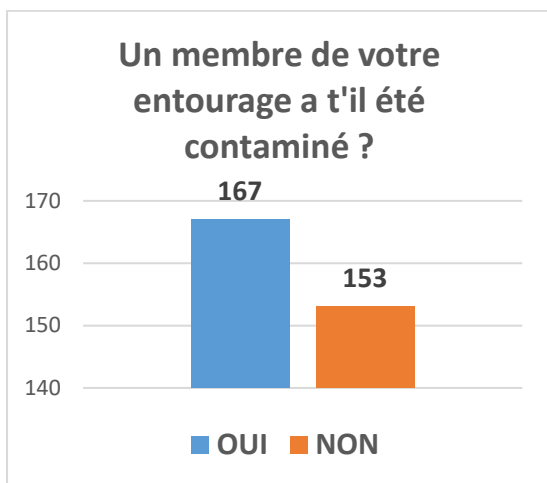
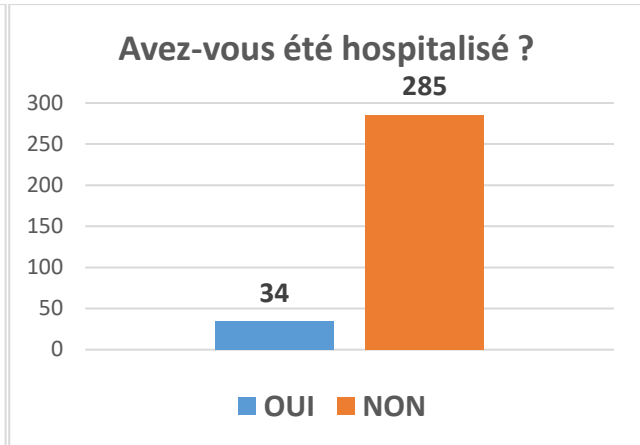
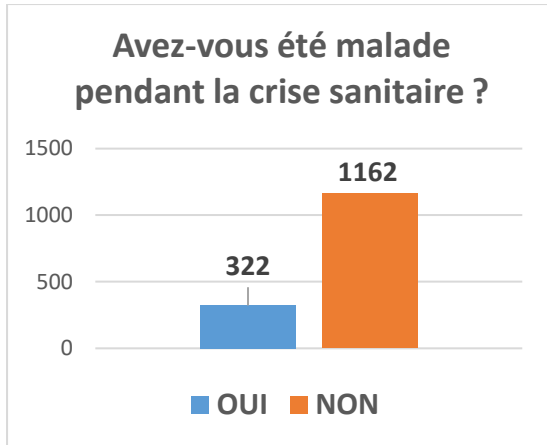
→ Certains ont mentionné une chute de leur activité par impossibilité de l'exercer (exemple la chirurgie, spécialités de bloc, médecine scolaire...), par baisse de fréquentation de leur cabinet et parfois par décision personnelle (maladie, grossesse...).

→ D'autres ont eu des activités complémentaires (téléconsultations, associations, Centres COVID...).

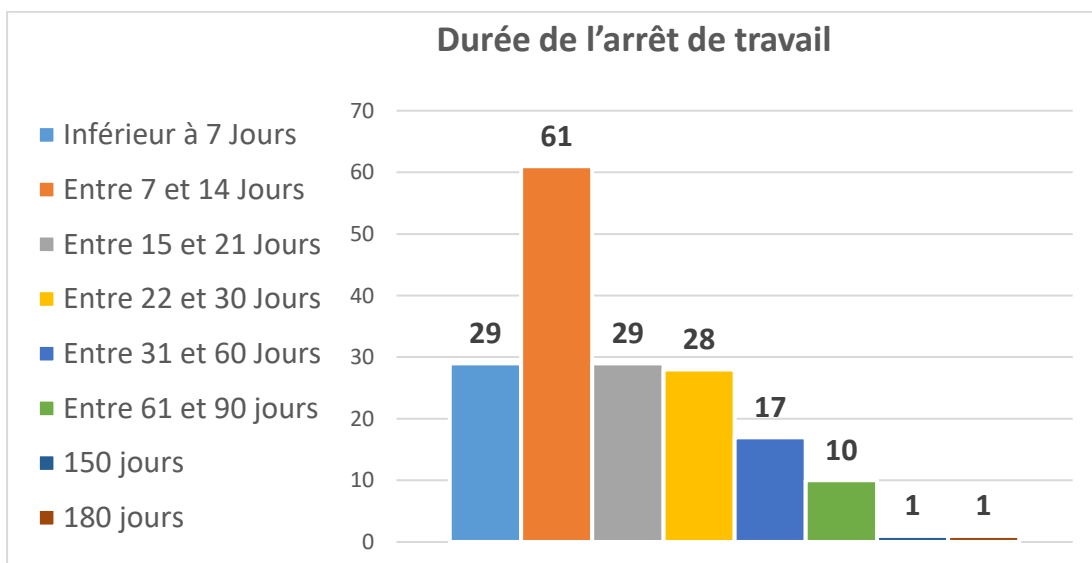
### AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE PÉCUNIAIRE VERSÉE PAR UNE INSTITUTION PUBLIQUE OU PRIVÉE ?



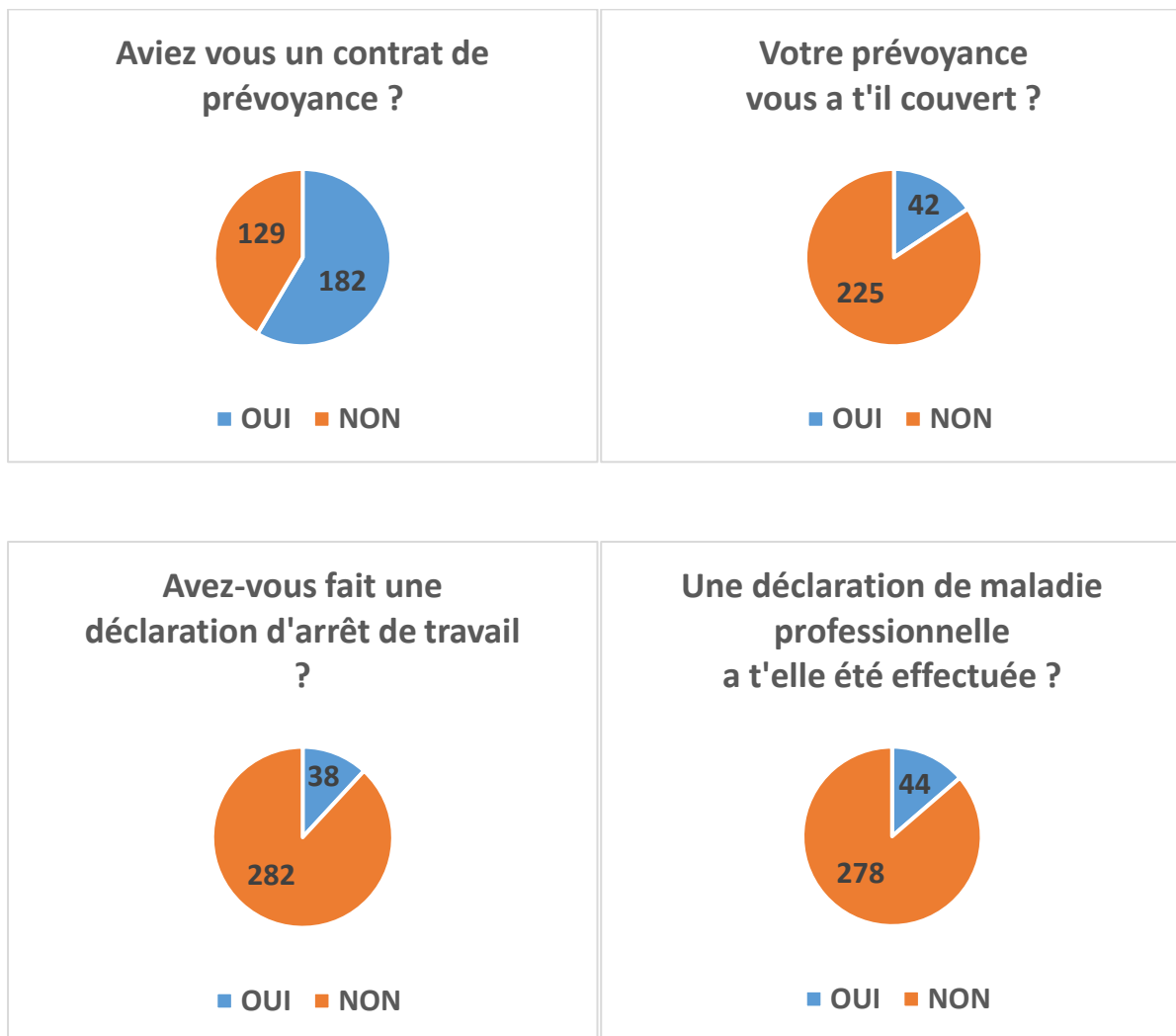
CPAM	297
Primes des Hôpitaux	45
Mutuelles	25
Autres structures publiques	9
Employeurs privés	4
Impôts	3
Associations	2
Banques	2



- 22% des médecins ont été malades.
- 10% ont été hospitalisés.
- La contagiosité à l'entourage est de 50%.



Les arrêts de travail sont en moyenne de 8 à 14 jours (quelques-uns en mois).



## L'ANALYSE DES COMMENTAIRES SOULIGNE :

L'étude des réponses « fermées » est simple à vous retranscrire, mais l'analyse des réponses à la question « ouverte » de fin de questionnaire ouvre de nombreuses pistes de réflexions. Les réponses étant anonymes, la parole fut libre et chacun a pu donner son propre ressenti.

Pour l'ensemble des praticiens, cette pandémie aura marqué un moment fort de leur exercice professionnel. Les mots évoquent l'épuisement, l'abandon, le devoir, le respect du serment d'Hippocrate.

L'activité a été très soutenue tant dans l'exercice libéral que dans les structures hospitalières, pour l'ensemble des médecins salariés. Certains ont apprécié ce moment qui a rappelé à chacun le sens de notre métier, allant même parfois jusqu'à « *soigner par tous les moyens possibles* » dans le respect de la déontologie médicale.

La prise en charge des patients COVID a nécessité un déploiement d'énergie conséquent, mais le manque de moyens et des directives, parfois mal adaptées, ont majoré le stress et l'épuisement des praticiens. Un certain nombre de confrères rapportent leur organisation et le soutien de patients ou de structures extérieures aux soins.

Le recentrage des activités sur la prise en charge des patients COVID a conduit à un effondrement de l'activité programmée ou des consultations de différentes spécialités conduisant à de réelles difficultés financières.

Certains praticiens des EHPAD se sont sentis démunis par le manque de moyens et parfois par le retrait de médecins qui ne sont pas venus consulter leurs patients dans ces centres.

Notons aussi que d'après les réponses de nos confrères malades, plus de 50% ont vu leur entourage contaminé par le virus, entraînant de fait une majoration de leur stress.

Le sondage nous a aussi montré que si 50% des praticiens cotisent pour une prévoyance, peu ont déclenché une démarche de déclaration d'accident du travail ou de demande d'indemnisation. Possiblement par manque de temps ou d'inappétence pour la chose administrative. Sachez que le CDOM peut vous aider notamment avec l'aide de sa commission d'entraide ; n'hésitez pas à nous contacter.

L'utilisation de la télémedecine a été rapportée (téléconsultations et télé soins avec l'aide d'une infirmière ou d'un pharmacien) il est remarquable de constater que ce mode d'exercice, balbutiant avant la pandémie, a connu une progression fulgurante. Il faudra en retenir son utilisation tout en suivant les bonnes pratiques.

## **QUELQUES PHRASES PARMIS D'AUTRES :**

*« Stress et angoisse maximum ».*

*« Un manque inadmissible de protections : masques et surblouse ».*

*« Impression d'être livré à nous même sans moyens ».*

*« J'ai pu compenser la perte de mon activité, en m'engageant sur d'autres missions : centres COVID et EPHAD ».*

*« J'ai fait mon devoir de médecin selon le serment ».*

*« Période difficile, mais importante... à côté de la population ».*

*« Laissez les médecins faire de la médecine ».*

*« Malgré le stress, cette expérience a été très enrichissante. Elle m'a permis de lever la tête du guidon et de me concentrer sur d'autres valeurs que celles de se plaindre ou l'argent ».*

*« J'ai une pensée émue pour nos confrères, nos infirmières et infirmiers, nos aides-soignants ».*

*« Les soignants ont besoin d'un espace de parole... ».*

*« Il faudra faire des réunions ville hôpital pour échanger ce qui a été et ce qui n'a pas été pour s'améliorer ».*

*« Très réticent à la télémedecine avant la pandémie. Je reconnais qu'elle a été d'une grande utilité durant ce problème sanitaire ».*

## **EN CONCLUSION :**

Le Conseil Départemental de Seine Saint Denis de l'Ordre des Médecins vous félicite de toutes les actions prises dans le respect de notre éthique et veut être une force de proposition en accompagnant et soutenant l'ensemble des médecins Séquano-Dionysiens.

N'hésitez pas à nous adresser un courrier en ce sens. En regroupant ces témoignages nous pourrions à l'échelon départemental proposer aux tutelles des actions adaptées. Nous sommes là pour représenter tous les médecins dans le respect des valeurs qui sont les nôtres.

Les professionnels de santé ont beaucoup donné pendant la première phase de cette crise sanitaire et avec quelques applaudissements de la population, nous constatons ici qu'ils n'ont pas ressenti un réel soutien, ni une réelle reconnaissance, mais plutôt un abandon, voir des critiques. Cette « *prise en charge* » de la population et l'attitude exemplaire qui est demandée au corps médical ne peut pas se réaliser sans une « *prise en soins* » des soignants.

Conforté par vos réponses à cette enquête, fort de vos paroles que nous représentons et en complément des propositions que vous pourriez avancer, nous allons mettre en place une commission spécifique à la relation entre les acteurs du privé et les structures hospitalières, ainsi que l'organisation de réunions d'espaces de paroles permettant d'écouter et d'appréhender les souhaits des médecins.

Chère Consœur et Cher Confrère, je tiens à vous remercier pour votre implication dans vos réponses. Notre département est riche d'une communauté médicale dynamique et forte de propositions.

Bien confraternellement.

Villemomble, le Mardi 29 Septembre 2020

**Docteur Jean-Luc FONTENOY.**

*Président du CDOM 93*